

27-28-29 MAI 2022



GRAND PRIX

**3 TOURS
DE STROKEPLAY
54 TROUS
HOMMES < 7.4
DAMES < 11.4**

**TARIFS ET INSCRIPTION
AVANT LE 13 MAI PAR MAIL
À INFO@GOLF-DE-PREISCH.COM
OU PAR COURRIER.**

1 RUE DU VIEUX MOULIN • 57570 BASSE RENTGEN
INFO@GOLF-DE-PREISCH.COM • +33 3 82 83 00 00



ffgolf®
Ligue Grand Est



GRAND PRIX DU GOLF DE PREISCH

27, 28 et 29 Mai 2022

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Pour les majeurs : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé. Pour les mineurs : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions. Pour les joueurs majeurs non licenciés en France, fournir un certificat médical lors de l'inscription. Pour les joueurs mineurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire (lire § 4.1 du Vademecum).

FORME DE JEU

- **Simple Stroke-Play** sur 54 trous. 18 trous par jour avec un cut à l'issue du 2nd tour (50%).

✓ **1 Série Messieurs** : index ≤ 7,4 Départs Blancs

✓ **1 Série Dames** : index ≤ 11,4 Départs Bleus

156 joueurs maximum dont 36 dames et **15 wild-cards maximum**.

- **Limitation du Champ** : Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le Vendredi 13 Mai 2022.
- **Wild Cards** : La Répartition des wild cards est du ressort de la Ligue qui en affectera une partie au club organisateur.
- **Départage** : Pour la 1^{ère} place en Brut Messieurs et Dames, Playoff « trou par trou » ; pour les autres places départage sur les 18, 9, 6 etc...

- **Départs** : Pour le 1^{er} jour, la liste des joueurs sera coupée en 4 blocs égaux. Départs du trou 10 pour le bloc 2 puis le bloc 1, départs du trou n°1 pour le bloc 3 puis le bloc 4. Pour le jour 2, départ du trou n°1 pour le bloc 1 puis le bloc 2, départ du trou n°10 pour le bloc 3 puis le bloc 4. Pour le dernier jour, départ dans l'ordre inverse des résultats.

ENGAGEMENTS

Par écrit **avant le Vendredi 13 Mai 2022 à minuit** au

Golf de Preisch 1 Rue du Vieux Moulin 57570 BASSE-RENTGEN ou info@golf-de-preisch.com.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, index et n° de licence, obligatoirement accompagné du droit d'engagement (ainsi que du certificat médical pour les joueurs licenciés à l'étranger).

Les droits d'engagements sont de :

| | |
|--|-------------|
| - Adultes | 100€ |
| - Jeunes de 25 ans et moins (nés entre 1997 et 2003) | 50€ |
| - Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2004 et après) | 40€ |
| - Joueurs Membres du Club | 50€ |
| - Jeunes de 25 ans et moins Membres du Club | 25€ |
| - Jeunes de 18 ans et moins Membres du Club | 20€ |

La journée d'entraînement est prévue le Jeudi 26 Mai sur réservation des départs au golf.

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'au Vendredi 13 Mai. Les droits d'engagement seront remboursés uniquement aux joueurs non retenus ou qui se désisteraient avant le Vendredi 13 Mai.

La liste des joueurs retenus sera publiée le Lundi 16 Mai 2022.

La liste des départs sera publiée le Mardi 24 Mai 2022.

REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.



GRAND PRIX 2022 GOLF DE PREISCH



27, 28 et 29 Mai 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

Hommes : Index < 7,4

Dames : Index < 11,4

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE E-MAIL :

N° TÉLÉPHONE : CLUB :

INDEX : LICENCE :

CI-JOINT CHÈQUE OU PREUVE DE VIREMENT DE :

Membres

Extérieurs

50 € pour les joueurs adultes

100 € pour les joueurs adultes

25 € pour les 19-25 ans (nés entre 1997 et 2003)

50 € pour les 19-25 ans (nés entre 1997 et 2003)

20 € pour les 18 ans et moins (nés en 2004 et après)

40 € pour les 18 ans et moins (nés en 2004 et après)

À RETOURNER AU PLUS TARD LE VENDREDI 13 MAI 2022

ACCOMPAGNÉ OBLIGATOIREMENT DU RÈGLEMENT

(et du certificat médical pour les licenciés à l'étranger)

Par chèque :

Libellé à l'ordre de « SA les 3 Frontières »

Par virement :

BIL - IBAN : LU53 0029 1999 5074 5100 - Code BIC : BILLULL

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA RETENUE SI LE RÈGLEMENT
N'EST PAS JOINT AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION.**

TOUT DÉSISTEMENT APRÈS LE VENDREDI 13 MAI 2022 NE SERA PAS REMBOURSÉ

Ne pas oublier de faire enregistrer votre certificat médical et de prendre votre droit de jeu fédéral